

RAPPORT DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Bien que ce **rapport de l'académie nationale de médecine sur les thérapies alternatives** aille dans le bon sens et que ce soit un grand pas en avant il met aussi clairement la lumière sur une malhonnêteté évidente de ses auteurs. Et tant que cette malhonnêteté sévira chez ces personnes influentes alors on ne peut pas espérer une justice dans le domaine de la santé entre les différents protagonistes.

Pourquoi les granules d'homéopathie passeraient-ils à travers les mailles du filet?

Non ce n'est pas parce qu'ils sont trop dilués...

On pourrait se dire que cela ne concerne pas les ostéopathes, pourtant indirectement si.

Si toutes les thérapies alternatives ne sont pas passées au crible alors il n'y a pas de justice. Étrangement la seule thérapie qui concerne massivement les médecins, des professionnels de santé, et qui pourtant est particulièrement critiquée au niveau scientifique est l'homéopathie.

L'Homéopathie est une thérapie alternative, alors pourquoi ne pas en parler dans ce rapport ?

Parce que la large majorité des homéopathes sont des médecins. Les auteurs de ce rapport peuvent-ils se permettre de mettre en cause près de 5000 confrères ? (voir ici)

Cela suggère un jugement particulièrement biaisé des auteurs en faveur des médecins. Que peut-on en conclure alors de leur rapport sur les thérapies alternatives ?

Quel est leur argument pour ne pas y inclure l'homéopathie ?

"Nous avons délibérément écarté l'homéopathie, car elle fait l'objet d'un diplôme reconnu et est exercée exclusivement par des médecins qui, pour la plupart, n'excluent pas le recours, lorsque le besoin s'en fait sentir, à la médecine conventionnelle, qu'ils nomment allopathie."

Or :

- il existe différents diplômes d'homéopathie et des non-médecins peuvent se former (voir ici)
- de plus il y a auto-prescription de la part des usagers car ces pilules sont en vente libre
- on peut déduire de leur argumentaire qu'en fait **une partie des médecins excluent le recours à l'allopathie alors que cela soit nécessaire.**

On se doit de rappeler que la grippe fait 1500-2000 décès par an en moyenne en France (voir ici) : combien de ces victimes ont retardé leur venue chez le médecin car elles pensaient que prendre du foie de canard de barbarie dilué à 9CH allait les protéger ? Cela peut paraître étrange comme argument pourtant Boiron s'est pris un procès aux E.U sur ce point là (voir ici)

- De plus il faut rappeler que l'homéopathie n'a pas fait ses preuves au niveau scientifique, aussi accepter qu'une telle thérapie soit remboursée par la sécurité sociale et que des médecins y aient recours est invraisemblable !!! car rappelons le, **il est interdit aux médecins et aux professionnels de santé d'avoir une approche thérapeutique non-scientifique** ou charlatanesque (voir ici et ici) et ce d'après leur propre code de déontologie.

On sent alors le besoin irréprouvable des auteurs de ce **rapport sur les thérapies alternatives** de ne pas trop "remuer la merde pour ne pas que ça sente trop mauvais" du côté de leur propre rang. Leur jugement est clairement biaisé et en faveur du corps médical.

À lire: homéopathie et si ça marchait autrement

Concernant le Danger des manipulations cervicales

Je cite:

"Peu fréquentes mais très graves, les complications après manipulation cervicale appellent la plus grande vigilance. Elles sont liées à une dissection d'une artère vertébrale ou carotidienne. Une prise en charge neuro-chirurgicale peut être nécessaire avec mise en place d'un « stent » endovasculaire et chirurgie crânienne. Des séquelles définitives ont été observées dans 31% des cas (4/13) et une évolution mortelle. C'est dire combien les réserves du rapport de 2006 sur les manipulations cervicales étaient justifiées de même que les limitations imposées par les lois de 2007 et 2011, pour cet acte. Ces précautions et ces limitations doivent être maintenues."

De quel chiffre parle-t-on ? quel est le contexte ? qui a provoqué ces accidents ?

La fréquence serait de l'ordre de un cas grave pour 200 000 manipulations (version relativement pessimiste). Si l'on suit les recommandations du ROF (ici) sur ce type de manipulations, alors certainement que les statistiques diminuent encore plus fortement.

En évitant de manipuler les hautes cervicales chez les jeunes femmes, prenant la pilule, qui fument, chez les "hyperlaxes" (ex: syndrome d'Ehlers Danlos ou femmes enceintes) et chez les sujets souffrants de tension artérielle et/ou qui prennent des anticoagulants, et chez les ostéoporotiques, arthrosiques sévères et si il y a suspicion de hernie discale, cancer... le risque est en chute libre ! et s'approcherait plus du 1/1000000.

Ce risque est à comparer aux effets secondaires des AINS (Anti-Inflammatoire Non Stéroïdien) Cox 1 et Cox 2 dont on évalue le nombre de **décès >1500 par an** au moins, voire + de 2000/an !

Ça veut dire que **SI** depuis 2007 on aurait aux alentours de 60 victimes à cause des manipulations cervicales (d'ailleurs où sont-elles ? quel rapport fait état d'un tel chiffre ?) dans le même temps les AINS ont fait au moins 6 000 morts voire 12 000 !

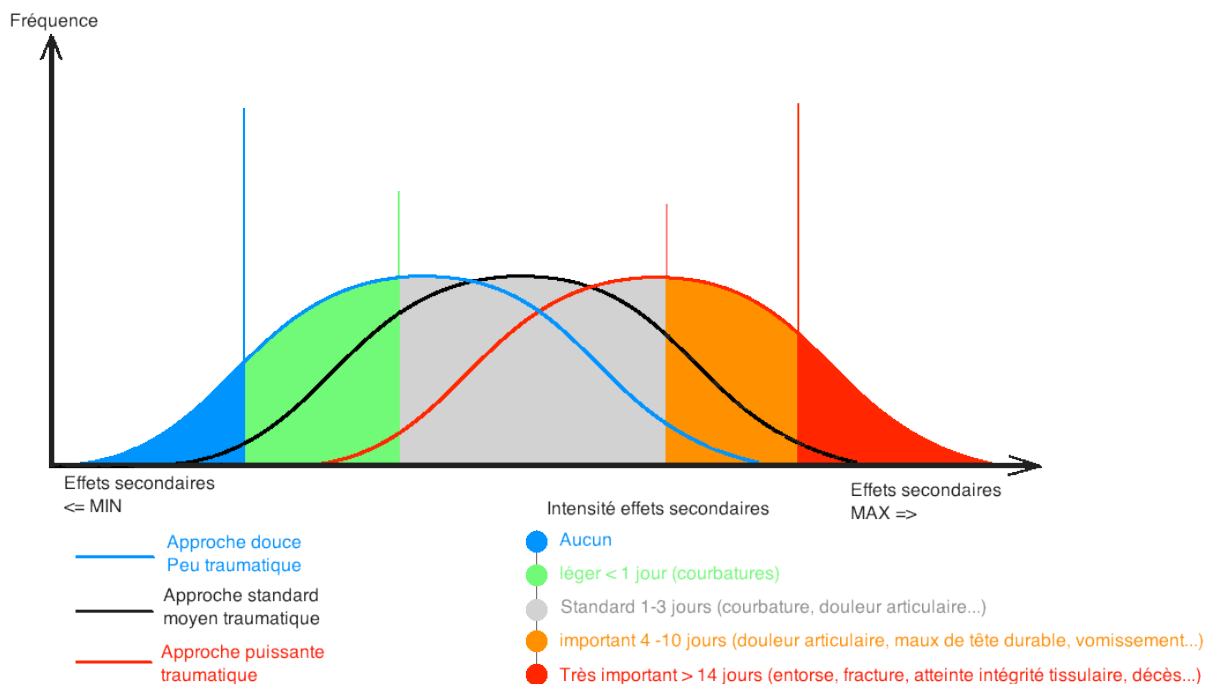
De plus comme nous le décrivons ici est-il moins dangereux de se faire manipuler le cou par :

-un médecin formé avec un DU en 300hrs en ostéopathie dont peut-être le 1/20 des cours soit 15hrs est consacré aux manipulations cervicales

-ou par un ostéopathe exclusif qui se forme sur 200 voire 300hrs sur ce type de manipulation (sur une formation de +4200hrs).

En aucun cas je ne fais l'apologie d'une utilisation massive de cette technique, car dans de nombreux cas nous n'avons pas besoin d'y avoir recours (voir article cervicalgie et ostéopathie). Mais parfois c'est la technique de choix pour soulager un patient. Faut-il dans ce cas là envoyer ce patient chez un médecin mal formé pour qu'il se fasse manipuler ?

Pour comprendre pourquoi moins utiliser ce genre de techniques diminue fortement le risque d'effets secondaires :



à lire sur ce sujet : AINS vs ostéopathie et effets secondaires en ostéopathie et coup de gueule contre l'UMO

Conclusion

Aucun rapport ne peut-être parfait et on peut accepter qu'il puisse y avoir erreur ici ou là. Cela n'est pas grave tant que ces erreurs n'influencent pas de manière importante les conclusions de ce rapport, car nos politiques utilisent ces conclusions pour faire des lois.

Que penser d'un rapport sur les thérapies alternatives où dès la deuxième page on omet volontairement l'une des plus importantes thérapie alternative du pays, l'homéopathie, car cela soulèverait trop de questions dérangeantes vis à vis du corps médical ?

Que penser d'un rapport où on omet volontairement des statistiques clés afin de stigmatiser des approches qui pourraient se révéler être beaucoup plus inoffensives et potentiellement plus efficace qu'une alternative allopathique ?

Il ne faut pas se le cacher cette attitude permet au corps médical de s'afficher en figure d'autorité en matière de santé et en figure protectrice du patient alors que les conflits d'intérêts sont criants.

Comment accepter que des voix si biaisées fassent figure d'autorité ? Comment accepter qu'un corps thérapeutique qui tue près de 2000 personnes/ an seulement avec des AINS pour traiter des douleurs (près de 13 000 à 34 000 tous médicaments confondus ici) s'autorise à faire la morale aux autres thérapies qui sont évidemment moins dangereuses ?

Voir :

<http://www.la-croix.com/Actualite/France/Medecins-et-laboratoires-les-conflits-d-interets-sur-la-selle-2013-01-21-901909>